

SCINTIGRAPHIE PULMONAIRE – FICHE D'INFORMATION

Madame, Monsieur,

Vous allez passer une scintigraphie pulmonaire. Nous vous demandons d'arriver à l'heure à votre rendez-vous afin que le planning des examens de la journée puisse être respecté pour vous et pour les autres patients. Vous devez prévoir de passer environ **1 heure** dans notre service.

Il vous sera injecté **par voie intraveineuse des microparticules d'albumine humaine stérilisées de tout germe connu et non allergisantes. Il s'agit d'un produit dérivé du sang dont la traçabilité est complète et pour lequel, à ce jour, aucun effet indésirable particulier n'a été rapporté.** Cet examen, très largement pratiqué, vous a été prescrit dans l'intérêt de votre santé et parce que votre médecin a estimé qu'il serait dangereux pour vous de méconnaître votre état respiratoire. **Néanmoins, si vous refusez l'administration d'un dérivé sanguin, veuillez nous contacter.** Selon les cas, il pourra vous être pratiqué en plus des images de ventilation pulmonaire, en respirant un gaz inoffensif.

Les femmes enceintes ou en deuxième partie de cycle ne doivent pas être soumises aux examens radio-isotopiques sauf en cas de force majeure. En cas de doute, nous téléphoner pour organiser le rendez-vous.

Le jour de l'examen il n'est pas nécessaire de venir à jeun.

Vos médecins sont à votre disposition pour vous donner les renseignements supplémentaires que vous désirerez.

Munissez-vous :

- de vos papiers de sécurité sociale, de votre carte de mutuelle le cas échéant, et d'une pièce d'identité ;
- de la lettre du Médecin ;
- de votre dossier médical (examens de sang et d'urines, radiographie, ordonnances...), et en particulier de vos dernières scintigraphie pulmonaire et radiographie de thorax.

Je soussigné certifie avoir pris connaissance des informations exposées ci-dessus.

Date:

Signature: